L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 AOUT 1888. — 61me Année

Dufour & Donnet. Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 24 AOUT 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons samedi, 1er septembre, une Revue complete des opérations financieres et commerciales de l'exercice 1887-88 à la Nouvelle Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progres de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une tres grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Le socialisme en Angleterre.

La *Justice* s'étonne que le *Temps* s'occupe, avec un intérêt qui n'est pas dégagé de toute anxiété, de la transformation qui est en train de s'opérer dans le classement des partis en Angleterre. Elle constate, à ce propos, qu'en parlant du "philistinisme" incorrigible d'un grand journal anglais le *Temps* risque de parler de corde dans la maison d'un pendu. Le compliment a de quoi nous surprendre — dit le *Temps*. Notre confrère n'ignore apparemment pas que la préoccupation sociale n'est à l'heure actuelle le monopole ni d'un organe ni d'un parti. Il sait, ou il devrait savoir, que ce n'est pas parmi les libéraux que l'on suit avec le moins d'attention et de sympathie les efforts, souvent aveugles et mal dirigés, des classes ouvrieres pour revendiquer ou défendre ce qu'elles croient leurs droits. Il y a, il serait puéril de le contester, en cette fin de siecle, ce que l'on pourrait appeler une sorte de socialisme ambiant dans l'atmosphere que chacun de nous respire, et nous ne pouvons pas nous reprocher de n'avoir pas suivi avec soin les manifestations diverses de cet esprit nouveau. Seulement, il ne nous plaît pas de dépasser notre pensée, de nous affaiblir par charlatanisme, de nous qui risquent d'être mal interprétés et de quitter l'attitude impartiale qui convient à quiconque ne saurait se laisser entraîner aveuglément dans les rangs d'une secte.

Voilà pourquoi en signalant un phénomène connu, celui de l'avenement du socialisme en Angleterre, nous ne saurions assimiler la gravité de l'ere qui s'ouvre dans la vie publique d'un peuple, quand la politique descend dans la rue et que des manifestations bruyantes se produisent. L'Angleterre avait été jusque-là relativement privilégiée sous ce rapport. En 1832, au moment où les résistances de l'aristocratie semblaient mettre en péril la révolution parlementaire qui allait faire passer le pouvoir aux classes moyennes, il y avait eu quelques émeutes sanglantes facilement réprimées. En 1866, lorsque l'avenement d'un ministère conservateur paraissait devoir retarder l'émancipation politique des classes ouvrieres, il avait suffi à une foule irritée d'arracher les grilles du Hyde park pour que M. Disraeli s'empressât de concéder le suffrage presque universel.

Aujourd'hui la place publique semble devenue le théâtre normal de conflits presque incessants entre la populace et la police de Londres. La démocratie de la capitale attache à la possession de Trafalgar square une importance que l'on a quelque peine à comprendre sur le continent. On n'a pas oublié les graves désordres qui y ont eu lieu l'hiver dernier. Cet été, les troubles ont recommencé sur une moindre échelle. Un membre du Parlement, M. James Stuart, qui unit les deux qualités en apparence assez peu compatibles de professeur à Cambridge et de l'un des chefs du parti radical de Londres, et qu'un bruit public assez persistant fiançait récemment à Miss Helene Gladstone, vient de présenter à la Chambre des communes une proposition de loi destinée à régler la question des réunions publiques en plein air dans le square.

C'est qu'en effet Londres est fort mal partagé sous le rapport des locaux capables de contenir une grande assemblée populaire. Tandis que les grandes villes de la province, Manchester, Birmingham, Liverpool, Sheffield, ont d'immenses bâtiments spécialement adaptés à cet emploi, la métropole ne possède guere que de petites salles enfumées, mal éclairées, mal agencées. De là la nécessité de tenir en plein air, dès que le temps le permet, les grandes assises populaires; de là l'importance capitale pour la population de Londres de ne pas se laisser arracher le droit qu'elle a conquis, ou qu'elle croyait tout récemment encore avoir conquis de se réunir librement à Trafalgar square et dans Hyde park.

Ce qui donne à ces incidents un caractere de gravité spécial, c'est que ce n'est rien de moins que l'entrée en scène, non plus seulement de la fraction radicale du parti libéral, mais encore du parti socialiste. Bien des causes ont contribué, dans ces derniers temps, à modifier profondément la composition du parti libéral. Le schisme survenu au sujet de la question irlandaise a privé d'un seul coup l'opposition de tous les éléments modérés, whigs, ou dirait en France centre gauche, qu'elle contenait. M. Gladstone n'a plus guere autour de lui, dans son état-major, que des amis personnels demeurés fideles, comme lord Granville et lord Spencer, ou des radicaux comme M. John Morley, M. Stanfeld et M. Shaw-Lefevre. Du coup, le groupe radical, qui jusqu'ici n'était qu'une aile de l'armée libérale, en est devenu le gros et le centre. En même temps, une alliance inévitable s'établissait avec les Irlandais; et les habitudes d'esprit, de langage et de conduite de ceux qu'on appelle volontiers les gais compagnons (*the merry men*) de M. Parnell, ne pouvaient manquer de déteindre à la longue sur leurs nouveaux amis.

Tout cela ne serait encore que peu de chose. Un nouveau parti est entré en ligne. Il veut mal de mort aux chefs du libéralisme officiel pour la tiédeur dont il les accuse à l'endroit des questions sociales en général et de celle de Trafalgar square en particulier. On a vu—et le spectacle était singulierement instructif—avec quel enthousiasme les socialistes ont accueilli les héros des troubles de cet hiver, le député écossais Cunninghame Graham et l'ouvrier anglais John Burns. On a vu fraterniser dans une réunion publique, convoquée pour célébrer la sortie de prison de ces deux *martyrs*, les socialistes, les Irlandais et les radicaux proprement dits, un peu inquiets, il faut le dire, de se trouver dans une compagnie si mêlée, eux, des artisans, des boutiquiers, des petits bourgeois, un parti historique qui a pignon sur rue et qui s'est toujours fait remarquer par son respect de la légalité autant que par son amour des réformes.

A côté de ces Têtes-Rondes dignes de leurs ancêtres par leur étroitesse sectaire autant que par leur invincible résolution, on a vu siéger le contingent irlandais, l'Paddy, qui foisonne, on le sait, dans l'immense agglomération londonienne. Figures animées, spirituelles, mouvements vifs, sensibilité facilement émue, toujours la larme à l'œil ou le sourire aux lèvres, un certain débraillé, un laisser-aller d'attitude, et puis ce riche, cet inimitable accent qui élargit, qui fait résonner, qui semble dorer d'un rayon plus chaud l'anglais un peu étriqué dans la bouche des natifs purs. Dans les rangs de cette section on arbore la cocarde verte, la couleur de l'Irlande et celle de l'espérance, on entonne volontiers des mélodies patriotiques, on aime à garder vissé dans la bouche un petit "brûle-gueule culotté," et de temps à autre, au milieu de ces rudes enfants d'une terre de misere, le spectateur étonné voit éclater un visage de jeune fille ou de femme absolument adorable, un type de madone, du Celte réchauffé et doré par on ne sait quel mélange de sang espagnol, des yeux de velours bleu ou vert de mer où luit et danse une étincelle fauve.

On a vu enfin se presser en rangs serrés les bataillons socialistes. Moins de pittoresque de la cour des miracles dans leurs vêtements que chez les insouciants enfants de saint Patrick, moins de confort cossu et de propreté respectable que chez les radicaux orthodoxes. Des physionomies maigres, hâves, un peu patibulaires, éclairées par des yeux ardents et fiévreux, des barbes de fleuve, des bras nerveux qui n'ont pas renoncé à faire usage, le cas échéant, de leur force physique pour conquérir la victoire. En somme, un parti de meurt-de-faim où quelques enthousiastes se sont glissés et quelques boxeurs aussi; dangereux par l'intensité de la vision, la grandeur des souffrances et le mépris des conventions sociales.

Voilà quelles sont les forces qui sont actuellement rangées en bataille contre le gouvernement conservateur anglais. On peut mesurer à ce spectacle tout le ridicule de la théorie commode qui fait de la simple existence de la monarchie une sorte de panacée contre de tels périls. En fait la société est partout en butte aux mêmes assauts, et l'aristocratique et royaliste Angleterre est peut-être plus exposée à la mobilisation de l'armée révolutionnaire que la France républicaine.

L'éclairage Electrique.

Les dégâts causés à notre éclairage électrique sont réparés, en partie du moins, car nous avons remarqué, hier soir encore, bien des solutions de continuité. La compagnie prend son temps pour tout remettre en ordre, nous ne nous en plaignons pas; qu'elle en prenne même le double, nous n'y trouverons rien à redire, si elle fait une bonne besogne, si elle rend à tous nos quartiers la lumiere dont ils ont été entièrement privés pendant quatre ou cinq jours. Fort heureusement, l'accident qu'aucune puissance humaine ne pouvait prévenir ni empêcher, a eu lieu pendant la pleine lune, alors que, même par des temps couverts, la lumiere de l'astre des nuits se faufile toujours, plus ou moins bien, à travers les nuages et produit une pénombre relative, suffisante pour permettre au clairvoyant de se conduire à travers le dédale des rues et d'éviter les casse-cou.

Maintenant on nous a promis de remettre les choses en bon ordre, et de les rétablir *dans le même état qu'auparavant*. Il y a là de quoi faire rêver plus d'un de ceux qui sont, par profession, forcés de voyager, la nuit, de réintégrer très tard leur domicile. On peut compter de huit à dix mille travailleurs de la nuit — de ceux-là, précisément, qui rendent à la ville les plus grands services — que cette promesse de remettre les choses dans le même état qu'auparavant, ne satisfait que médiocrement. On ignore, généralement, avec quelle irrégularité fonctionnent les lampes électriques, à combien d'éclipses soudaines, inattendues, elles sont sujettes, à combien d'accidents sont exposés, à chaque instant, les milliers de personnes qui sont occupées, depuis deux heures du soir jusqu'à l'aube du lendemain, à préparer la nourriture de l'esprit et du corps des cent quarante mille autres qui dorment, pendant ce temps là, du sommeil de l'innocence, sans se douter des dangers que courent ceux qui pourvoient à leur alimentation ou à la sûreté de leurs foyers.

Nous ignorons quel part il faut faire dans ces accidents, aux défectuosités du systeme, quelle dose de responsabilité retombe, soit sur les compagnies d'éclairage, soit sur les édiles qui ayant fait les contrats, devraient veiller à leur fidèle exécution; mais il faut mettre le plus tôt possible un terme à un état de choses tout-à-fait anormal. C'est moins l'éclat qu'il faut à l'éclairage d'une ville, que la régularité, la sûreté, la stabilité.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 18 août:

Pendant toute la nuit du mardi au mercredi et la plus grande partie de ce dernier jour, nous avons eu un temps abominable.

L'ouragan (car c'en était un) s'est déchaîné avec fureur, et en peu de temps, a fait de nos prairies et de nos chemins, des lacs à perte de vue. Partout les ruisseaux et les bayous débordaient, les ponts étaient enlevés et dans les deux paroisses, Terrebonne et Lafourche, le malheureux voyageur exposé à l'inclémence des éléments recommandait son âme à Dieu et donnait au diable son mauvais destin et tous ses ennemis politiques.

Peu de dégâts sérieux cependant: la récolte n'a point souffert.

—Nous devons à M. Louis Lagrèse, quelques échantillons remarquables de maïs; ils mesurent environ 15 pieds de hauteur et portent deux épis par tige parfaitement développés et pleins, et ne ressemblent en rien à ceux qui poussèrent en Egypte pendant les sept années stériles.

—La coupe de riz a commencé sur beaucoup de nos plantations rizières, et si le temps le permet, emploiera de jour en jour des travailleurs de plus en plus nombreux. Quelques planteurs craignent déjà de manquer de bras et manifestent leurs craintes; ils sont presque fondés dans leurs appréhensions par ce fait que quelques esprits malveillants font courir le bruit qu'une certaine classe de travailleurs ne trouve pas parmi nous la protection et la sécurité auxquelles elle a droit. Ces bruits — nous le disons bien haut — ne sont pas fondés, et tous les travailleurs honnêtes et paisibles sont sûrs d'être toujours bien accueillis parmi nous.

—Le docteur H. Dansereau fait exécuter en ce moment, sur sa propriété, des travaux de drainage qui méritent de fixer l'attention de la plupart de nos propriétaires.

On a trop négligé, à notre avis, jusqu'à ce jour, cette manière de dessécher et d'assainir en même temps nos champs et nos demeures. Chacun sait que l'humidité de notre sol est un des plus grands facteurs de pestilence et nuit énormément à la salubrité et à la fertilité de la contrée. Avec les moyens que la science et l'industrie mettent à notre service on peut facilement et sans des frais excessifs drainer de grandes propriétés.

Cette méthode est employée par beaucoup de nos grands planteurs qui s'en trouvent très bien, mais nous ne saurions trop recommander son emploi et son usage dans les villes où le drainage est une condition essentielle de salubrité et d'hygiène.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 18 août:

Nous apprenons que la goëlette *F. M. Pippo* a été endommagée par l'orage de mercredi et qu'un remorqueur, l'a ramenée à Madisonville, pour y être réparée.

—Le capt. John Poitevent est parti, samedi dernier, avec ses deux filles, pour New York, où il doit s'embarquer pour l'Europe, pour faire un voyage d'agrément.

—De nouveaux rails viennent d'arriver pour remplacer les petits rails actuels. Le chemin de fer East-Louisiana pourra alors rivaliser avec les mieux construits, aux Etats-Unis.

—Les travaux du grand pont ont été quelque peu retardés par la pluie de vendredi dernier et la hausse des eaux qui a suivi, mais ils ont été repris, depuis, et marchent bien; le bois manquant, le pont ne sera pas achevé avant jeudi prochain.

—Pendant le mois de juillet, plus de 4000 passagers ont voyagé sur l'East Louisiana, sans compter les enfants. C'est un chiffre très encourageant, et nous espérons que le nombre ne fera que grossir.

—Les affaires, sur l'East Louisiana, augmentent rapidement, au double point de vue du fret et des voyageurs. Tout sera complètement terminé jusque dans Covington, dans quelques jours. Localité et chemin de fer ne peuvent qu'en profiter.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 18 août:

La question du drainage est de la dernière importance pour les citoyens, fermiers et voyageurs, habitant ou parcourant le bayou Black, depuis l'extrémité supérieure de l'habitation J. J. Shaffer jusqu'à celle d'Orange Grove, à 12 milles au dessous de Houma, le long du même bayou. Le bassin avait été autrefois drainé, naturellement, par ce cours d'eau, mais depuis que le bayou s'est peu à peu comblé, il n'y a plus d'écoulement possible. Il faut songer à ouvrir le bayou; c'est une nécessité—sans quoi, les voyageurs seront bientôt forcés de prendre une autre route. La région du bayou en souffrira considérablement. Que pense le juri de police de cet état de choses, et que compte-t-il faire pour remédier le mal?

—Il y a, à Houma, plus que partout ailleurs, des jeunes gens ne sachant ni ne voulant rien faire. Pourquoi? n'est-ce pas une honte pour une localité comme la nôtre?

—Du berceau à la tombe il y a des êtres qui souffrent. La médecine les dit atteints de maladies nerveuses, bilieuses ou autres. Celui qui a le visage jaune est bilieux. La médecine sait aussi par bien d'autres symptômes si la bile a passé dans le sang. Le remède de cette maladie qui n'est pas nécessairement pernicieuse, c'est le Hostetter Stomach Bitters, qui est en même temps un excellent tonique, et qui met à l'abri des fievres aigues, du rhumatisme et des affections des reins et de la vessie.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Nouvelles diverses de France.

M. Viette, ministre de l'agriculture, a rendu compte, à ses collègues du Cabinet, de son voyage dans les vignobles de l'Hérault, du Gard et de la Gironde.

M. Viette ne s'est pas arrêté dans les villes; il s'est rendu, directement, dans les centres de production. Il a pu constater que la submersion des vignobles donne d'excellents résultats et que le succès du greffage sur plants américains est désormais un fait acquis. Une vigne peut être reconstituée en trois ans.

Dans l'Hérault, le vignoble est presque reconstitué; dans le Gard, la reconstitution se fait très rapidement.

Partout la vigne promet une superbe récolte. L'Hérault, qui, l'an dernier, avait produit trois millions et demi d'hectolitres, avec une augmentation de huit cent mille hectolitres sur les années précédentes, en donnera plus de cinq millions en 1888.—La Gironde approchera du chiffre de deux millions d'hectolitres.—Dans la région de Cadillac, dans le Libournais, le Blayais, le Médoc, les apparences sont fort belles.

M. Viette estime qu'il est urgent d'attribuer à la création des pépinières une plus large part des fonds inscrits au chapitre du phylloxera.

Pour la production viticole, le problème est résolu; la petite culture a reconstitué la vigne dans une plus large mesure peut être que la grande culture; il ne reste plus à traiter que les questions économiques.

Le gouvernement veillera à l'application rigoureuse des mesures prescrites pour l'examen, à la frontière, des vins étrangers.

Le ministre de l'agriculture a fait connaître qu'un grand nombre d'intéressés réclament, pour la répression de la fraude sur les huiles, une loi analogue à celle qui a été adoptée par les chambres pour la répression de la fraude sur les beurres.

Les départements de l'Hérault et du Gard ont demandé, de leur côté, que le projet relatif aux canaux dérivés du Rhône fût porté devant les Chambres. M. Viette a fait connaître que la commission extra-parlementaire avait étudié la question au point de vue financier, et que le projet serait déposé prochainement sur le bureau du Sénat.

Dans un rapport adressé au ministre de l'agriculture, M. Prilleux, inspecteur général de l'enseignement agricole, conclut, en ces termes, sur les moyens de détruire le *black rot*, nouvelle maladie de la vigne qui sévit dans les départements du sud-ouest, et, en particulier, sur la Gironde.

"La solution de sulfate de cuivre à 2 ou 3 0/00 a donné de très médiocres résultats: 15 raisins sains pour 85 malades. L'effet des poudres a été aussi fort peu satisfaisant, comme on pouvait s'y attendre sous l'action de pluies incessantes.

"J'aurai l'honneur de vous présenter dans un rapport plus étendu les tres nombreux chiffres de cette expérience en en discutant les données.

"Elle démontre avec une complète certitude que, comme on le soupçonnait, mais sans l'avoir positivement établi ni en Amérique, où la maladie ravage les vignobles depuis nombre d'années, ni en France, les traitements cuivriques peuvent arrêter l'invasion du black-rot comme celle du mildiou, à condition d'avoir été appliqués à temps et d'une façon convenable.

"La réussite du traitement expérimental d'Aiguillon, dans une année où les conditions atmosphériques se sont montrées si exceptionnellement favorables au développement du mal, comme le prouve la destruction complète de la récolte des pieds non traités, est une garantie certaine de succès pour l'avenir.

"On pourra donc combattre efficacement le black-rot, comme on combat l'oïdium et le mildiou."

Le Conseil d'Etat vient d'adopter un projet de loi organisant la protection de l'enfance.

Ce projet prononce de plein droit la déchéance de la puissance paternelle dans le cas d'excitation à la débauche, de crime ou récidive du délit commis sur un enfant par son père.

La déchéance n'est que facultative dans les cas suivants: condamnation aux travaux forcés ou à la réclusion, double condamnation pour adultère, entretien d'une concubine au domicile conjugal, excitation habituelle de mineurs à la débauche, outrage public à la pudeur, séquestration, suppression, exposition ou abandon d'enfants, vagabondage, etc., c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas sévice direct sur la personne de l'enfant, mais immoralité flagrante ou délaissement coupable de l'enfant.

Dans ces cas, l'action en déchéance est intentée, après enquête, par le ministère public devant la chambre du conseil du tribunal civil, qui prononce en audience publique, sauf appel (ou opposition en cas de défaut,) et statue en même temps sur les droits de la mère si le père seul a été reconnu indigne.

Dans le cas de prédécès ou de déchéance de la mère, le tribunal peut organiser une tutelle; sinon elle est exercée, dans la Seine, par le directeur de l'Assistance publique et, dans les départements, par les Commissions hospitalières; le tribunal fixe le montant de la pension à payer par les père et mère et ascendants, ou les en exempte pour cause d'indigence. Pendant l'instance en déchéance, toute personne peut demander que l'enfant lui soit confié, en se soumettant aux obligations de la tutelle officieuse.

Les droits des pères et mères déchus quant au consentement au mariage, à l'adoption, à l'émancipation, sont exercés par les mêmes personnes que s'ils étaient décédés.

Enfin, le projet "prévoit la restitution de la puissance paternelle, mais exige la réhabilitation, un délai de trois ans après la déchéance et l'intervention du tuteur, pour prévenir le scandale d'une exploitation de l'enfant devenu apte à gagner sa vie par des parents qui se sont soustraits aux charges de son entretien et de son éducation".

Les dispositions finales du projet visent les mineurs abandonnés. Quiconque en aura recueilli un devra le déclarer dans les trois jours à la police, sous peine d'amende; le tribunal statuera sur la demande des père et mère en remise de l'enfant, soit qu'il l'accorde, à charge d'indemniser la personne qui l'a recueilli, soit qu'il maintienne l'enfant aux mains de celle-ci, soit qu'il applique aux parents la déchéance de la puissance paternelle. La demande rejetée ne pourra être renouvelée avant trois ans.

Une découverte des plus importantes a été faite tout récemment. On a trouvé le moyen de solidifier le pétrole. Le procédé est des plus simples: il suffit d'ajouter une petite quantité de savon et de faire chauffer le mélange qui, en se refroidissant, donne un produit assez consistant pour pouvoir être coupé en cubes comme les briquettes de charbon aggloméré. Cette découverte va permettre d'employer le pétrole comme combustible, ce qu'on ne pouvait faire que difficilement jusqu'ici, par suite de la difficulté du transport et de la manipulation.

L'*Anjou* produit les chiffres suivants, qui sont—dit la *Gazette de France*—le plus bel éloge qu'on puisse faire de la faculté catholique des lettres d'Angers:

"Depuis la rentrée d'octobre dernier, onze élèves de la Faculté des lettres ont obtenu le diplôme de licencié, ce sont: MM. Bulot, de Miramon, Geyrand, Raymond, Gaillard, Ragny, Charost, du Plessis de Grénedan, Riobé, Garnier, Chasles. Parmi ces licenciés, l'un a été classé second et un autre troisième, ce sont: MM. Charost et Gaillard. Deux autres ont obtenu la mention assez bien: MM. Chasles et Garnier. Ces onze diplômes de l'année scolaire 1887-1888 portent à cent trente huit le nombre des licenciés ès-lettres sortis de la Faculté des lettres d'Angers."

Une dépêche de Bordeaux rend compte ainsi de la dernière journée de l'empereur du Brésil en France:

"Hier matin, dimanche, à 11 h. 15, l'empereur et l'impératrice du Brésil, accompagnés par leur petit-fils et leur suite, sont allés entendre la messe à Notre-Dame.

"L'ancienne église des Carmélites était ornée, pour la circonstance, de draperies de velours rouge et or.

"Deux fauteuils avaient été préparés dans le sanctuaire pour l'empereur et l'impératrice.

"Une foule brillante et nombreuse se pressait dans l'église.

"L'empereur du Brésil et sa famille se sont embarqués au quai des Quinconces sur le *Satellite*, des Messageries maritimes, à midi et demi.

"La traversée s'est opérée très heureusement; le vapeur a rallié le *Congo* à deux heures et demi et l'Empereur a fait, d'une voix émue, ses adieux à tous ceux qui avaient voulu l'accompagner jusqu'à la dernière étape de son voyage sur le territoire français.

"Il a été salué par les acclamations de la foule massée sur les quais."

Le roi de Portugal a été reçu à Marseille par les autorités de la ville.

Le *Petit Journal* dit que la population marseillaise a fait au roi une réception chaleureuse:

"Sur le parcours ainsi qu'à la gare, des applaudissements [illegible] éclaté et quelques cris de: "Vive le roi!" ont été poussés par la foule."

L'Agence Havas ajoute que malgré le mauvais temps l'affluence était très grande sur le parcours du cortège royal et que tout le monde se découvrait.

On va installer, à la Maternité de Paris, une nouvelle clinique pour les accouchements dans quatre baraquements de construction légère (système Plomba...), le long de l'allée dite des Tilleuls.

Actuellement le nombre des lits d'accouchement dont dispose l'Assistance publique est insuffisant, et beaucoup d'accouchées doivent être envoyées chez les sages-femmes, où elles ne peuvent trouver ni l'aménagement et les soins des hôpitaux, ni la haute compétence des médecins et chirurgiens des services hospitaliers.

La création de la nouvelle clinique donnera 70 lits; la Maternité de Lariboisière recevra bientôt, de son côté, 20 lits nouveaux, et il faut augmenter un peu le nombre des lits d'accouchées dans les autres hôpitaux. Il sera possible de ne plus envoyer de pensionnaires chez les sages-femmes.

Enfin la nouvelle clinique facilitera l'enseignement de la Faculté de médecine, insuffisamment desservi à l'heure actuelle.

La grande commission de l'Exposition s'est réunie le 10 août, au ministere du commerce, sous la présidence de M. Pierre Legrand.

Elle a étudié un projet relatif à la décoration des galeries de l'agriculture, quai d'Orsay.

La dépense se monte à 112,000 francs.

Il y aura adjudication.

Il a été décidé qu'une porte d'entrée monumentale sera construite sur le quai, au coin de l'Esplanade des Invalides et de la rue de Constantine, cette porte aura l'aspect oriental pour cadrer avec les expositions d'Orient et d'Afrique.

La dépense sera d'environ 35,000 fr.

L'ornementation de l'Esplanade des Invalides a été longuement discutée.

On établira des jardins, des massifs et des plates-bandes avec des arbres et des plantes exotiques.

La construction des jardins coûtera 40,000 fr. et les velums 12,654 fr.

La question des dépenses a été réglée.

Le ministre du commerce va mettre au concours le dessin pour les diplômes de récompense. Une somme de 10,000 fr. sera accordée à l'artiste primé.

On confiera l'exécution pour la gravure sur acier à un des maîtres français.

Il y aura 50,000 diplômes à distribuer.

—La direction générale des forêts sera représentée à l'Exposition de 1889 par un pavillon en bois ouvré. Ce pavillon sera construit dans le parc du Trocadéro, non loin de l'emplacement occupé par celui de l'Exposition de 1878, et qui fut si remarqué. L'adjudication pour la construction du futur pavillon aura lieu le 21 août à deux heures, rue de Varennes, 76. Les travaux sont évalués à 110,000 fr.

Le Comité italien qui s'est formé pour organiser la section italienne à l'Exposition de 1889, doit provoquer l'établissement de sous-Comités locaux dans les principales villes de France, à Marseille, Bordeaux, Lyon, le Havre, Rouen, etc.

La séance d'adieux du Congrès contre la tuberculose a été marquée par un incident d'un grand intérêt. Le docteur Léon Petit a annoncé que, grâce à la libéralité d'un donateur anonyme et au concours d'un Comité de dames charitables, on allait ouvrir, aux portes de Paris, à Ormesson, et ensuite, sur les bords de la Méditerranée, au milieu d'une forêt de sapins, deux établissements hospitaliers destinés à combattre les germes de la phthisie.

Le généreux donateur qui a disposé, par acte notarié, d'une splendide propriété à Sucy-en-Brie, en faveur des jeunes phthisiques, se nomme le marquis d'Ormesson.

Il a eu le malheur d'avoir plusieurs enfants enlevés par la terrible maladie, et c'est un souvenir pieux qui a déterminé la donation importante que vient de faire M. d'Ormesson.

On lit, dans le *Journal du Havre*:

Un journal viennois, la *Militar Zeitung*, donne, sur l'armement de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France, les renseignements suivants qui feront plaisir à nos compatriotes.

Le fusil Mauser porte au plus à 3,000 mètres; le fusil Mannlicher à 3,800 mètres; le fusil Lebel à 4,200 mètres. La zone dangereuse du fusil Lebel est également supérieure à celle du Mauser et à celle du Mannlicher. La justesse du tir est extrêmement défectueuse dans le Mauser. En effet, le Mauser est mal équilibré: il a son centre de gravité trop en avant.

La force de pénétration de la balle du Mannlicher est deux fois plus grande, et celle du fusil Lebel *deux fois et demie* plus grande que celle du projectile prussien.

Voici dans quelles conditions fonctionnera le service du téléphone entre Paris, Lyon et Marseille:

La première demi-heure, c'est-à-dire de sept heures à sept heures et demie, sera exclusivement consacrée aux communications entre Paris et Marseille; la deuxième demi-heure, de sept heures et demie à huit heures, sera affectée aux communications entre Lyon et Paris, et, de plus, à celles entre Lyon et Marseille.

Le service se continuera ensuite, de façon que l'usage de la ligne téléphonique de Paris à Marseille ait lieu des heures aux demi-heures, et celui de la ligne de Lyon à Paris et de Lyon à Marseille des demi-heures aux heures, tous les jours jusqu'à neuf heures du soir, heure de la clôture quotidienne.

Dans une réunion qu'ils ont tenue, dernièrement, au quartier Latin de Paris, une centaine de garçons de café, garçons limonadiers et verseurs ont décidé de s'adresser à la presse pour demander au public l'abolition du pourboire.

Une lettre circulaire a été adressée à MM. les procureurs de la République, pour inviter ces magistrats à veiller désormais à la stricte application de la loi du 2 août 1882, relative à l'interdiction des publications obscènes.

MM. les procureurs de la République devront signaler au parquet de la Cour tous les écrits et publications obscènes, afin que l'autorité judiciaire puisse intervenir rapidement pour en prévenir la propagation et assurer une répression rigoureuse de ces délits.

Dans le but de prévenir toute réclamation ultérieure, MM. les commissaires de police ont été invités à faire connaître à tous les libraires imprimeurs, afficheurs et colporteurs que les dispositions légales réprimant toute publication obscène seront désormais appliquées, qu'il ne leur sera donné aucun avis, et qu'à l'avenir, toute infraction entraînera des poursuites judiciaires.

Une ligne téléphonique Paris Havre-Londres est à l'étude en Angleterre et en France.

Elle pourra, dit-on, être ouverte en décembre et être livrée au public pendant l'Exposition de 1889.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

CUCULLU—Décédée jeudi, 23 août 1888, à l'âge de 35 ans et 9 mois, Mme LOUIS CUCULLU, née Marie Grandjean, native de la Lorraine, et résidente de cette ville depuis 15 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des deux familles sont respectueusement invités à ses funérailles. Le convoi mortuaire partira de l'église Ste R. de Lima à 5 heures p. m. précises.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les sociétaires sont notifiés qu'il Assemblée trimestrielle aura lieu à la salle, le DIMANCHE 26 courant à 5 heures P. M.

Seconde discussion pour amender l'Art. 23 de la Constitution.

Par ordre du Président, J. BAYLE.

L. SIMON, Secrétaire.

21 août—3t

Les sociétaires du Comité des Trente ainsi que ceux [illegible] malgré l'ordre du Président, les membres sont priés de se rendre à une réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir VENDREDI, à 7 1/2 à la salle du [illegible] de la Démocratie Française, 102 rue de Chartres.

Le Président L. P. BOUBY.

24août—1t

APPEL A QUI SE SOUVIENT.

L'auteur du "Livre Sé[illegible]" afin bien qu'il âgé et la maladie, est incapable, depuis près de quatre ans, de gagner son existence par un travail qui lui convienne, et il se trouve dans une situation désastreuse, que nous croyons connaître de notre mieux. Formulé [illegible] nous faisons, avec chaud appel à ceux qui n'ont pas oublié la noble oeuvre [illegible] qui sont fut maintenant autant qu'au physique. Nous avons choisi pour notre *Trésorier* M. Alcée Labat 310 S Rampart, lequel conservera les noms des donateurs en vue d'en faire un jour tel usage que pourront indiquer les circonstances.

LE COMITE

L'auteur du "Livre Sé[illegible]" demeure rue Tréme, 194 dans [illegible].

A louer.

Une chambre [illegible] avec toutes les améliorations modernes et une cour attenant convenable pour un entrepreneur de pompes funèbres, située rue St Louis, près Burgundy. Avec un piano Mathushek à vendre. S'adresser sur les lieux. 19 août—2 sem PF

M. Alfred Roman,

Ex-greffier de la Cour Criminelle, avant repris l'exercice de sa profession a ouvert son cabinet au No 28 rue Carondelet, au 1er. Il donnera toute son attention aux affaires civiles et criminelles qui lui seront confiées. Il s'occupera spécialement de causes criminelles à la Nouvelle-Orléans et dans les paroisses St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques et Ascension. 11août—1a

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBST,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	THEO. BRIERRE,
JULES TUYES,	R. LAROUSSINI,
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév '88—1an

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres,

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham Madras Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. [illegible]

P. KROLL. EUG. BRAQUET.

KROLL & BRAQUET

Successeurs de Pierre Dufort,

Entrepreneurs de Pompes funèbres

249 .....Rue Royale......249

Téléphone 710. 4juil 1an

TRADERS BANK

AU COIN DES RUES

DECATUR ET DOUANE.

CAPITAL - $100,000

HENRY MASPERO..................Président
D. FATJO..................Vice-Président
J. B. TOURNÉ..................Caissier

Dépôts reçus et intérêts qu'ils alloués.
20 mai—6 mois

TO-KALON.

AVIS AUX FAMILLES.

Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forges, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 cents avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille de Zinfandel ou To-Kalon. 17 fév 88—1anPP.

LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.

LEON GODCHAUX.

VETEMENTS CONFECTIONNES,
VETEMENTS SUR MESURE,
CHEMISERIE, CHAPELLERIE,
BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,

81 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans.

23déc—1 an dim mer ven

D. H. Holmes.

Lundi prochain toutes nos

ETOFFES DE COTON POUR ROBES

valant de 10 à 50 sous la yarde, se vendront

5, 10 et 15 sous.

AUSSI

10,000 Standard Novels à 10 sous; prix primitif 25 sous.

155 Canal St.

8juil—1an—dim mar ven

40 sous
Pantoufles légères pour dames.

50c, 75 sous
Pantoufles légères pour dames.

85 sous
Bottes à boutons bien finies, fillettes.

75 sous, $1.00
Pantoufles ouvragées pour messieurs.

$1.25
Souliers bas cousus, pour messieurs.

$2.00
Chaussures cousues, pour messieurs.

$2.50 à $3.00
Belles bottes Fines pour dames.

—IMMENCE ASSORTIMENT DE—

Chaussures en tous genres pour garçons.

Grande variété de Chaussures pour hommes.

Maison ouverte le samedi jusqu'à 10 heures du soir.

L'ÉTOILE ROUGE,

Coin Canal et Passage de la Bourse,

3mars—1 m—sam dim jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE

Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - -	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - -	$1,427,290

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPHE WORMS, A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov '87—1an

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.

Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Prix de tous articles.

Changement de local.

Changement de local.

ELKIN & Cie.,

100......Rue du Canal.....100

Devant changer de local, nous offrons notre grand et complet assortiment de

Tapis, Nattes ET TOILES CIREES

aux prix les plus réduits.

Les personnes voulant s'en convaincre de la modicité de ces prix et désireuses d'examiner nos marchandises, sont invitées à le faire dans les quelques semaines qui suivent.

15 sept—

American Homestead Company de la Nlle-Orléans.

Organisée en 1888.

Capital autorisé	$3,000,000
Capital souscrit	$684,600
Capital payé	$200,320

Cette compagnie, dont il n'existe qu'une seule plus ancienne dans cette ville, est établie sur les bases les plus solides et les plus conservatrices, et offre aux emprunteurs des avantages tout particuliers.

Les personnes désirant souscrire à la série D qui vient d'être ouverte, peuvent se procurer des applications en blanc en s'adressant à un agent ou à un membre quelconque de la Compagnie.

Officiers depuis l'organisation:

ERNEST MILTENBERGER, Président, 54 Camp.

DR. F. FORMENTO, Vice-Président, 1 Baronne.

WM FRANTZ, Trésorier, 53 Royale.

R. O. DUCROS, Secrétaire, Chambre 15, City Hall. 21 juil—1an

INSTITUTIONS.

COLLEGE JEFFERSON,

Paroisse St-Jacques, Lne,

Sous la direction personnelle des Pères Maristes.

Est situé dans une des sections les plus salubres de l'état. Il est sur les rives du fleuve Mississipi, 50 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, avec laquelle il est en communication toutes les heures par bateaux à vapeur et les trains du Mississippi Valley et du Texas Pacific.

Conditions modérées. La prochaine session commence le 2 octobre. Pour plus amples détails, s'adresser au Très Rev. Thomas Henry, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, Eglise Catholique, Alger, Lne.

2 août au 2 oct—

Membres Artificiels

Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par

A. McDERMOTT.

200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.

31 mai—1 an

Collège Commercial St-Stanislas,

A la Baie St-Louis.

Ce Collège fera la réouverture de ses classes le 13 septembre prochain. Les cours comprendront toutes les branches nécessaires à une éducation commerciale complète. Se procurer des prospectus en s'adressant au College. 14 août—1 m

Kentucky Military Institute,

Près de Frankfort, Kentucky.

La prochaine session de cet Institut s'ouvrira Lundi, 10 septembre 1888, et fermera Mercredi le 19 juin 1889.

Pour informations, s'adresser à

D. F. BOYD, Surintendant.

28 juil—2m Farmdale P. O., Ky.

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 19 août 1888.

LISTE DE DAMES.

Collin A. Mme — Cosgrove A. Mademoiselle

LISTE DES HOMMES.

Tardanne Louis Mons — Du Quesnay Marecor S — Hoffman T. — Dr — Hebert Mons — Carsset François Mons

G. W. NOTT, Maître de Poste.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 AOUT—CLASSE No 301

Tirage de 4 heures P. M.

32	30	34	56	7	78	77	52	16	6	69	3	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans nos les principaux journaux, se font en public et sont collationnés dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 23 août 1888—4 heures P. M.

J. A. A. BOUSSEAU

ALEX. HARRIS.

Commissaires

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans les bureaux de [illegible].

CHARTE DE LA Rice Planters and Receivers' ASSOCIATION.

(LIMITED)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit su que le neuvième jour du mois d'août de l'an de Grace mil huit cent quatre-vingt-huit et le cent treizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Devant moi, CHARLES THÉODORE SONIAT notaire dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et dont les signatures suivent.

Personnellement ont comparu JOHN DYMOND de la paroisse Plaquemines JOHN B. LEVERT de la paroisse Orléans, HARRY D. FORSYTH de la paroisse Orléans, MEYER WEILL de la paroisse Orléans, FRANK J. LEWIS de la paroisse Orléans, DENIS LANAUX de la paroisse Orléans WILLIAM S. BLOOMFIELD de la paroisse Orléans, P. EDOUARD ST MARTIN de la paroisse St-Charles et ALBERT J. LAGARDE de la paroisse Orléans, et ont déclaré que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations, ils ont formé un contrat et par le présent écrit, s'engagent de même que toutes personnes qui s'associeront à eux à former et constituer une corporation ou corps légal pour l'objet et les fins et aux conditions ci-après indiquées, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera la "RICE PLANTERS AND RECEIVERS' ASSOCIATION (limited)" (Association des Planteurs et des Receveurs de Riz limité) et sous ce titre, elle sera revêtue du pouvoir de jouir du droit de succession pendant une durée pleine de quatre vingt dix neuf ans, à partir de jour ici désigné.

ARTICLE II.

Le domicile de cette corporation sera établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et toutes citations ou autres documents légaux seront servis au président de la corporation, ou, en son absence, ou en cas où il lui serait impossible d'agir, au vice président, et en cas de l'absence des deux, au secrétaire de l'Association.

ARTICLE III.

L'objet et les fins de cette corporation sont les suivants: S'occuper des affaires de tous genres en riz, acheter et vendre du riz écale et non écale, et tout ce qui pourvoit à la culture du riz, louer, acquérir, construire et posséder, conduire et gérer des moulins à riz et les entrepôts nécessaires à l'administration des affaires de cette corporation.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de la corporation est fixé à la somme de cent cinquante mille dollars ($150,000) divisé en mille cinq cents actions de cent dollars chacune, payables ainsi que l'indiquera le conseil de direction.

ARTICLE V.

La corporation aura le pouvoir de faire des contrats, de poursuivre et d'être poursuivie devant les tribunaux sous son titre de corporation [illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

Cette corporation sera autorisée à commencer les affaires quand cent mille piastres ($100,000) de son fonds capital auront été souscrites. [illegible]

ARTICLE IX.

Si cette corporation est dissoute ou par limitation de sa charte ou pour autre cause, ses affaires seront liquidées par trois commissaires nommés par les actionnaires à une assemblée générale convoquée à cet effet, les dits commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite corporation auront été entièrement liquidées et en cas de mort d'un ou des dits commissaires le ou les survivants continueront à agir.

ARTICLE X.

Les actionnaires nommés ci-après sont par le présent déclarés le premier Board de Directeurs et resteront en fonctions jusqu'à la première élection, d'après cette Charte, qui aura lieu le premier lundi de juillet 1889, ou jusqu'à ce que leurs successeurs auront été dûment élus et auront qualifié, à savoir: JOHN DYMOND, JOHN B. LEVERT, HARRY D. FORSYTH, MEYER WEILL, DENIS LANAUX, FRANK J. LEVIS, WILLIAM B. BLOOMFIELD, P. EDWARD ST MARTIN, LUCIEN SONIAT, FRANK BARKER, A. M. SOBRAL, A. J. LAGARDE, JULES J. JACOB, J. CHARLES LE BOURGEOIS, O. LEPINE, WALTER A. ONEILL et M. A. BRUNET, avec JOHN DYMOND Président, JOHN B. LEVERT Vice Président et HARRY D. FORSYTH Secrétaire.

Fait et passé à mon bureau en cette ville, le jour, le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. Melh[illegible] J. Soniat et Bernard Bermudez, témoins [illegible] résidant en cette ville, qui ont apposé leurs noms à côté de ceux des parties comparantes et de moi, notaire, après avoir lu le tout.

Copie primitive signée par

JOHN DYMOND
JOHN B. LEVERT
H. D. FORSYTH
MEYER WEILL
DENIS LANAUX
FRANK J. LEVIS
WM. B. BLOOMFIELD
P. E. ST. MARTIN
ALBERT J. LAGARDE
M. J. SONIAT
B. BERMUDEZ
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Je, soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation ci-dessus mentionné du "RICE PLANTERS & RECEIVERS ASSOCIATION LIMITED" a été dûment enregistré ce jour dans mon bureau dans le livre 353 folio 50.

Nouvelle Orléans, 9 août 1888.

Signé: GEO. GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

Je, soussigné notaire, certifie par le présent, de ce qui est mentionné ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif enregistré dans mon bureau.

En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau officiel ce 11ème jour du mois d'août A. D. 1888. [illegible] "interligné, [illegible] approuvés.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

4août—5t en 30

LOUIS FRIGERIO,

OPTICIEN,

161..........Rue du Canal..........161

A un assortiment complet d'instruments d'optique, d'arpentage de marine et de mathématique. Attention spéciale consacrée à la réparation de tous les instruments du genre.

Thermomètres à sucre, Saccharimètres, vendus et réparés, Lorgnettes, Lorgnons de théâtre.

Un opticien expérimenté est attaché à la maison.

Instruments à dessin, Papier, etc., etc.

Sept—1an—DimMar—Jeu

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada et Mexique, si payé d'avance.

AMUSEMENTS.

WEST END.

Pendant une semaine seulement.

Engagement de la plus grande VIRTUOSE CORNETTISTE du monde,

MLLE ALICE RAYMOND,

— à partir du —

Dimanche, 19 août 1888.

Pendant une semaine seulement.

19 août—6t

PIANOS DE PLEYEL

CHEZ

Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les fameux

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique à LOUIS GRUNEWALD.

1er août 87—1an

Philip Werlein,

135....RUE DU CANAL....135

LE MAGASIN DE PIANOS [illegible] DANS LE SUD.

$150 achèteront un PIANO presque aussi bon qu'un neuf.

Grandes Réductions.

Les meilleurs barguins qu'on ait donnés jusqu'ici s'offrent maintenant.

VENEZ ET EXAMINEZ.

18 déc—

FAITES VOTRE GLACE VOUS-MÊME

au moyen des

GLACIÈRES DELPY

Brévetées et récompensées aux Expositions.

Produisant un bloc de glace massif, en quelques minutes par une simple opération, ou la crème à la glace, (ice cream) ou les carafes frappées, etc.

RÉUSSITE CERTAINE.—Prix de revient de la glace insignifiant, le sel employé servant indéfiniment.

Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.

L. DERMIGNY & CIE.,

126 West 25th Str. NEW YORK.

Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.

ON DEMANDE DES AGENTS.

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.

40 rue Toulouse.

11sept—

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS.

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS.

— Et marchand de —

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

97 RUE DECATUR.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1888.

Liste de publication.

Barbezat Jean Elisé	Pouillerat Jean Marie
Beltère Etienne	Fries Dlle A
Bancoz Benoit	Jardiller
Berné François	Lagne Jean Marie
Bloch Aron	Lafaurie Jean
Bordenave Paul	Lanzasse Pierre
Braconnot Louis Félix	Larroux Vve
Braquet Marie Anne	Laulanet
Baissière Vve	Lefebvre Félix
Charmes François	Martel Pierre
Chaudet les époux	Montillot Pierre Laurent
Clauss les époux	Narjeaux Jean
Colné Eugène	Noël Oscar Bélisaire
Crottes Martial	Piastres Pascal
Devillers Henri	Poujade Henri
Duffard Jean Bernard	Rétoured Marie
Dussin Laurent	Rillet Vve
Dupont Pierre Bonaventure	Royère Pierre
Etienne Prosper	Roudaud Martin
Gaillard Ferdinand	Saint Jean et son fils
Georges Charles	Simeit
Genoular Jeanne	Toulet Bernard
Godin Jules Aug Léon	Willichs Marx
Gaillet Henri	Ziegler Joseph

LETTRES.

Delbruck Georges	Poisson Charles
Fondriat docteur médecin	Revoil Georges
Gaillard Alphonse	Viard
Lombard Alphonse	Zele Eugène

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, sous seing, ou dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er août 1888.

Le Consul,

PAUL DEJARDIN.